

CIRCUIT DES ILES

Dimanche 03 octobre 2010

Lieu

Aviron Union Nautique de Lyon (AUNL) – 59 quai Clémenceau – 69300 Caluire et Cuire
Tél : 04.78.23.21.92

Règlement

Les épreuves se disputent sous le règlement et d'après le code des courses de la FFSA.

Arbitres

Seront désignés par l'arbitre fédéral.

Bateaux

courses en skiff et pair-oar contre la montre départ lancé

Catégories

Minimes – distance de course : 4000m

MF Skiff

MG Skiff

Cadets – distance de course : 6000m

CF Skiff

CG Skiff

CF Pair-Oar

CG Pair-Oar

Juniors – distance de course : 9000m

JF Skiff

JG Skiff

JF Pair-Oar

JG Pair-Oar

Seniors – distance de course : 9000m

SF Skiff

SG Skiff

SF Pair-Oar

SG Pair -Oar

Vétérans (à partir de 45 ans) – distance de course : 6000 m

VF Skiff

VM Skiff

Loisirs confirmés– distance de course : 6000m

LF Skiff

LG Skiff

ATTENTION :

Les minimes doivent impérativement être en possession de l'aviron d'or compétition

Les loisirs doivent impérativement être des rameurs confirmés

Les licences des participants doivent être à jour en ce qui concerne le certificat médical

Parcours

Parcours d'échauffement : Rive gauche de la Saône, contournement pointe sud de l'île Barbe pour se rendre au départ qui se fera à la pointe nord. **Les participants qui ne respecteront pas cette règle se verront pénalisés de 30 secondes.**

Les participants remonteront la Saône et contourneront l'île Roy (sauf pour les minimes, vétérans et loisirs).

Arrivée rive gauche face à l'AUNL.

Les équipages devront être sous les ordres du starter 5 minutes avant l'heure de départ. Les retardataires, même en vue, ne seront pas attendus. Les embarcations devront avoir leur numéro et le départ toutes les 30 secondes sera non tenu.

Assurances

Les sociétés participantes devront être assurées.

Matériel

Aucun prêt de matériel ne pourra être assuré par l'AUNL.

Parc à bateaux

Les clubs installeront leurs bateaux sur le bas port et le long du quai sécurisé en suivant expressément les indications de l'organisation. Présence souhaitée avant 08h. Il est demandé aux participants d'être rigoureux sur l'horaire.

Engagements

Contact AUNL Jean-Pierre DUBOC mail : dubocjeanpierre@neuf.fr

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS : 04/09/2010

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : 26/09/2010

Le programme définitif sera envoyé aux clubs par mail le 29/09/2010

Les numéros des bateaux seront remis contre une caution de 50 €.

Forfaits

Ils seront acceptés jusqu'au 30/09/2009.

Réunion des délégués

Elle se déroulera à 08h15 dans la salle d'honneur de l'AUNL. Les modifications des engagements devront être remis obligatoirement par écrit au responsable de l'organisation 10 mn avant l'ouverture de la réunion.

Horaires de la course

Le premier départ sera donné à 09h30.

Prix

Des coupes récompenseront le classement général masculin et le classement général féminin.

Des médailles seront remises aux 3 premiers de chaque catégorie.

Par ailleurs, un trophée sera décerné pour le classement général et sera reconductible 3 années de suite.

Les points seront affectés de la manière suivante :

Plus de 12 participants	Moins de 12 participants
1 ^{er} = 9 points	- 1 ^{er} = 8 points
2 ^e = 7 points	- 2 ^e = 6 points
3 ^e = 5 points	- 3 ^e = 4 points
4 ^e = 4 points	- 4 ^e = 3 points
5 ^e = 3 points	- 5 ^e = 2 points
6 ^e = 2 points	- 6 ^e = 1 point
7 ^e à 12 ^e = 1 point	

Indemnités

Une participation est demandée à chaque club en fonction du nombre d'engagés :

Moins de 5 engagés : 5€

De 5 à 10 engagés : 10€

Plus de 10 engagés : 15€

Sécurité

Elle sera assurée par des canots de sécurité de L'AUNL et de la SNSM

Service médical

Il sera assuré par la SNSM et par un médecin.

Renseignements complémentaires

Vous pouvez consulter notre site internet AUNL : www.aunlyon.com

Votre contact : **Jean-Pierre DUBOC 06 32 60 71 12**

Repas

Le repas de midi des arbitres sera offert par le club. Une buvette avec vente de sandwiches sera installée dans l'enceinte du club.

Le Président de la
Ligue Rhône-Alpes

Alain WACHE

Le Président du
Comité Départemental
d'aviron du Rhône

Michel MATHEY

Le Président de
l'AUNL

Patrick JOMAIN

Le Président de
la commission
des arbitres

Alain MAREY